

## Communication

### Décisions du Conseil municipal du 7 juillet 2026

Tavannes, le 8 juillet 2026

*À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune.*

- **Mise au concours – Agent d'exploitation :** Afin de renforcer le service de voirie, le Conseil municipal a décidé la mise au concours d'un poste d'agent d'exploitation à 30% pour la crèche. Les horaires de travail sont de 17h30 à 20h.
- **Validation d'une offre pour l'analyse technique et sécuritaire des zones 30 km/h :** Une proposition d'offre portant sur l'analyse technique et sécuritaire des zones limitées à 30 km/h sur le territoire de la Commune de Tavannes, ainsi que sur l'examen de plusieurs secteurs présentant des enjeux particuliers en matière de mobilité et de sécurité a été présenté. Cette démarche vise à évaluer l'efficacité des mesures actuellement en place, à identifier d'éventuels points d'amélioration et à proposer des solutions adaptées aux besoins actuels de la commune et de ses usagers. Une attention particulière sera portée aux secteurs sensibles, notamment aux abords des écoles.
- **Achat module de communication PR :** Le Conseil municipal a validé l'acquisition d'un module de 10 kits de communication pour masques de protection respiratoire, ainsi que l'adaptation des 30 masques existants pour l'enclipsage de ces kits.

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois

